



Paris, le 29 avril 2024, 17h45

## MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2023

Rubis a déposé son Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2023, en format ESEF, auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 29 avril 2024.

Ce document est disponible sur le site internet de la Société ([www.rubis.fr](http://www.rubis.fr)) dans la rubrique « Publications – Rapports Financiers – Documents d'enregistrement universels », sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et au siège de la Société (46, rue Boissière - 75116 Paris).

Le Document d'enregistrement universel 2023 comprend notamment :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise ;
- les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;
- la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) et le rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

La table de concordance du rapport financier annuel figure en page 350 du Document d'enregistrement universel 2023.

La version anglaise du Document d'enregistrement universel 2023 sera mise en ligne prochainement sur le site de la Société.



---

**Contact**

RUBIS – Direction Juridique  
Tel: +33 (0)1 44 17 95 95